



HWEHWEMUDUA

ISSN-L: 3080-1621

ISSN-P: 3080-1613

REVUE HWEHWEMUDUA

Revue des Lettres, Sciences Humaines et Sociales



Université Peleforo GON COULIBALY
UFR Sciences Sociales
Korhogo - Côte d'Ivoire

www.hwehwemudua.net



revue.hwehwemudua@gmail.com

REVUE DES LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

HWEHWEMUDUA



Vol.2, N°2, Octobre 2025

Site : <https://www.hwehwemudua.net>

Courriel : revue.hwehwemudua@gmail.com

Université Peleforo GON COULIBALY

UFR Sciences Sociales

BP 1328 Korhogo

ISSN-L 3080-1621 // ISSN-P 3080-1613

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur scientifique :

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire d'Archéologie, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

Directeur de publication :

KOUAKOU N'dri Laurent, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Rédacteur en Chef :

N'GORAN Kouadio Adolphe, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Secrétaire d'édition :

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Secrétaire adjoint d'édition :

KOFFI Amani, Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Trésorier :

ATCHIE Amon Guy Serge, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Webmaster :

KOUAKOU Kouadio Sanguen

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ALLOKO N'guessan Jérôme, Directeur de recherches de Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire.

ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

ASSANVO Amoikon Dyhie, Maître de Conférences de Linguistique, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

BAHA Bi Youzan Daniel, Professeur Titulaire de Sociologie, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

BAMBA Mamadou, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

BATCHANA Essohanam, Professeur Titulaire d'Histoire, Université de Lomé, Togo

BEKOIN Raphael Tanoh, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

BIRBA Noaga, Maître de Conférences d'Archéologie, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso

BROU Cho Julie Eunice, Maître de Conférences d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

FAYE Ousseynou, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop, Sénégal

GAYIBOR Théodore Nicoué Lodjou, Professeur Titulaire d'Histoire, Université de Lomé, Togo

GOLE Koffi Antoine, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches d'Histoire, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Burkina-Faso

KOFFIE-BIKPO Céline, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KONE Issiaka, Professeur Titulaire de Sociologie, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

KONIN Severin, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KOUADIO N'Guessan Jérémie, Professeur Titulaire de Linguistique, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KOUAKOU N'dri Laurent, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

KOUAME Aka, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire d'Archéologie, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

KOUASSI N'Goran François, Directeur de recherches de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

KOUDOU Dogbo, Maître de Conférences de Géographie, Université Péléforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

LATTE Egue Jean Michel, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

MIAN Newson Kassy Mathieu Assanvo, Maître de Conférences d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

NENKAM Chamberlain, Maître de Conférences d'Histoire, Université de Yaoundé, Cameroun

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire

SANGARE Abass Souleymane, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

SILUE Pébanagnanan David, Maître de Conférences de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY

SINAN Adama, Maître de Conférences de Sociologie, Université Peleforo GON COULIBALY

SOHI Blesson, Maître de Conférences d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

SOTINDJO Dossa Sébastien, Professeur Titulaire d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

COMITÉ DE LECTURE

AGUIE Yhattey Hervé Thierry, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY

ANGOUA Adjé Séverin, Maître de Conférences d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

AYEMOU Kadjomou Ferdinand, Maître-Assistant d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

BAKAYOKO Yaya, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

BAMBA Fatoumata, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

BANGALI N'goran Gédéon, Maître de Conférences d'Histoire, Université Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

BOUHO Gnionté Armel, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

COULIBALY Kassoum, Maître-Assistant de Philosophie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

COULIBALY Moussa, Maître-Assistant de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

COULIBALY Wayarga, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

COULIBALY Yalamoussa, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

GOULEDEHI Kinva Via Jean Alda, Assistant d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KABA Brahima, Maître-Assistant d'Histoire, Université Julius Nyerere de Kankan, Guinée

KABORE Adama, Assistant d'Histoire, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso

KANE Métou, Maître-Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KAZIO Didjè Jacques, Assistant d'Archéologie, Université de Bondoukou, Côte d'Ivoire

KEWO Zana, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

KONE Bassoma, Maître-Assistant de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

KONE Diloman, Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KONE Kapiéfolo Julien, Maître-Assistant de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

LAGO Blé Angelin, Maître-Assistant d'Histoire, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

LOUKOU Yao Serges Bonaventure, Maître-Assistant d'Archéologie, Université cheikh Anta Diop, Sénégal

MENE Yao Fabrice-Alain. Davy, Maître-Assistant d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

OKOU Kouakou Norbert, Maître-Assistant de Sociologie, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

OUATTARA Brahma, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

OUATTARA Lancina, Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

OUEDRAOGO Serges Noël, Maître-Assistant d'Histoire, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso

SEKA Jean-Baptiste, Maître de Conférences d'Histoire, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

SIDIBE Nohan, Maître-Assistant d'Histoire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistant d'Archéologie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

TRAORE Bakary, Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

VIDO Arthur, Maître de Conférences d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

YAO Akpolè Daniel, Maître-Assistant de Philosophie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

YEO Mamadou, Maître-Assistant d'Histoire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

ZADOU Zidy Armand Didier, Maître de Conférences d'Anthropologie, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

SOMMAIRE

- 1- **AUTOCHTONIE, ALLOCHTONIE ET ALLOGENIE DANS LE PROCESSUS DE CERTIFICATION DES TERRES RURALES A BOSSEMATIE ET EDOUKOUKRO (SOUS-PREFECTURE D'ABENGOUROU/COTE D'IVOIRE)**, Pascal Adjéi TANO & Joseph Adou TANO.....1-17
- 2- **ANALYSE DE CONFLIT POUR LE PARTAGE DES EAUX DU LAC TCHAD ET DE LA KOMADOUGOU YOBE DANS LA REGION DE DIFFA, ABBA Aboukar TCHELLOU,**.....18-29
- 3- **RATIONALISATION DU COMMERCE ET POLITIQUE D'IVOIRISATION EN COTE D'IVOIRE : RÔLE, ACTIONS ET DISSOLUTION DE LA SOCIETE D'ORGANISATION DU PROGRAMME D'ACTION COMMERCIALE (DISTRIPAC), 1973-1980**, Amoi Dogbé Justin KONAN.....30-45
- 4- **HISTOIRE ET FONCTIONS DU KOKO DONDA DANS LA VILLE DE BOBO-DIOULASSO AU BURKINA FASO (1957- années 2000)**, Rahmate OUEDRAOGO, Boubacar SAMBARÉ & Adama TOMÉ.....46-58
- 5- **LE ROLE DE LA FEMME DANS LA RELIGION ROMAINE DU HAUT-EMPIRE**, Alain Francis NGOMBE.....59-73
- 6- **LA SÉDUCTION FÉMININE EN GRÈCE ANCIENNE À L'ÉPOQUE CLASSIQUE SELON LE THÉÂTRE ANCIEN D'ARISTOPHANE ET EURIPIDE**, BOUSSOU Koffi Arcel,.....74-86
- 7- **LE CHOIX DU CONJOINT CHEZ LES JEUNES BAMILEKES DE L'OUEST-CAMEROUN : ENTRE RUPTURE GENERATIONNELLE ET RECOMPOSITION DES NORMES MATRIMONIALES**, Trésor FOBASSO GUEDJO & Serge DJOMBISSIE.....87-98
- 8- **LA CÔTE D'IVOIRE DE FÉLIX HOUPHOUËT BOIGNY ET LES «DEUX CHINE» : UNE DIPLOMATIE ENTRE IDÉOLOGIE ET PRAGMATISME (1960-1993)**, Bobo Clarisse BOHUI.....99-109
- 9- **ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU TABAGISME EN MILIEU SCOLAIRE BURKINABE : ÉTUDE DE CAS CHEZ LES ÉLÈVES DU LYCÉE HÉMA FADOUAH GNIAMBIA DE BANFORA, BURKINA FASO, BLAHIMA KONATÉ & ISSAKA KABORÉ**.....110-122
- 10- **HISTOIRE DE LA CULTURE DE L'ANANAS DANS LA COMMUNE DE KINDIA : POLITIQUES, PRATIQUES, ACTEURS ET ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT LOCAL (1958-2023)**, Fodé Bangaly KEITA.....123-136
- 11- **JOSÉ LUIS RODRÍGUEZ ZAPATERO: UN MODELE DE MASCULINITE POSITIVE EN Espagne**, Amenan Valérie KOUASSI Epse KONIN.....137-151

12- LE RYTHME ET SES CONFIGURATIONS ORALES DANS <i>LE CHANT DE KORAFOLA</i> DE MACAIRE ETTY, Ismaël KONÉ.....	152-167
13- LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE L'AMOUR DE L'ARGENT CHEZ LES FEMMES IVOIRIENNES EN MILIEU URBAIN : ANALYSE DES STÉRÉOTYPES ET DE LA STIGMATISATION A TRAVERS LA COMMUNICATION SOCIALE, KOUAMÉ-KONATÉ Aya Carelle Prisca.....	168-182
14- LA PAROISSE DE MINLABA, UN PATRIMOINE HÉRITÉ DU PROTECTORAT ALLEMAND AU CAMEROUN, Luc Bertrand ONDOBO.....	183-196
15- L'IA ET LE RÈGNE DES OPINIONS EN AFRIQUE : QUELS ENJEUX POLITIQUES ?, Baba Hamed OUATTARA.....	197-211
16- ANACARDE, CACAO, CAFÉ ET COTON : DYNAMIQUES CROISÉES ET MUTATIONS AGRICOLES EN CÔTE D'IVOIRE DE 1960 À 2013, Salifou OUATTARA.....	212-226
17- LA CHEFFERIE POLITIQUE EN PAYS <i>NUNI</i> : ÉMERGENCE, ÉVOLUTION ET ORGANISATION, Hyacinthe Wendlarima OUÉDRAOGO.....	227-244
18- THE TRANSLATION OF “SI” INTO ENGLISH: BETWEEN “IF” AND “WHETHER”, Bamoussa Jaurès Raphaël OUATTARA.....	245-256
19- VALENTIN-YVES MUDIMBE ET LA QUESTION DE LA REHABILITATION DE L'HOMME NOIR A PARTIR DE L'ENDOGENISATION DES SAVOIRS, HONBA Théodore.....	257-269
20- IMPACT DE L'ÉCONOMIE PORTUAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DE L'INTÉRIEURS : CAS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE KORHOGO, TOURE Noun Nadine Vanessa, LEKI Akissi Vanessa & YRO Koulai Hervé.....	270-280

ANACARDE, CACAO, CAFÉ ET COTON : DYNAMIQUES CROISÉES ET MUTATIONS AGRICOLES EN CÔTE D'IVOIRE DE 1960 À 2013

Salifou OUATTARA
Histoire Économique
(Université F.H.-B. d'Abidjan – RCI)
Safouatt42@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Depuis son indépendance en 1960, la Côte d'Ivoire a connu une transformation dans le secteur agricole, devenant l'un des principaux producteurs de produits agricoles en Afrique de l'Ouest. Les cultures comme le cacao, le café et le coton ont longtemps constitué la base de l'économie de rente du pays. Cependant, avec l'émergence de l'anacarde à partir des années 1990, l'équilibre de ces filières historiques a été profondément affecté. L'objectif de cette contribution est d'analyser les dynamiques croisées entre les principales cultures de rente ivoiriennes (cacao, café, coton et anacarde) et les mutations agricoles en Côte d'Ivoire de 1960 à 2013. La méthodologie adoptée repose d'une part sur la recherche documentaire et d'autre part sur l'enquête de terrain. La recherche documentaire a permis de consulter divers documents relatifs à ce sujet. L'enquête de terrain a été réalisée à partir d'un entretien avec des acteurs de la Filière anacarde (au nombre de douze) dans des zones de production (Bako, Korhogo et Bondoukou). Le traitement des données a permis de montrer qu'entre 1960 et 2013, la Côte d'Ivoire a connu une recomposition agricole marquée par la diversification des cultures de rente. Si le cacao reste la culture dominante, l'essor de l'anacarde et la résilience du coton et du café ont modifié les dynamiques territoriales et sociales.

Mots-clés : Agriculture, Anacarde, Cacao, Café, Côte d'Ivoire, Coton.

CASHEW, COCOA, COFFEE AND COTTON : CROSS DYNAMICS AND AGRICULTURAL CHANGES IN CÔTE D'IVOIRE FROM 1960 TO 2013

ABSTRACT

Since its independence in 1960, Côte d'Ivoire has undergone a transformation in its agricultural sector, becoming one of the leading producers of agricultural products in West Africa. Crops such as cocoa, coffee, and cotton have long formed the basis of the country's cash economy. However, with the emergence of cashew nuts in the 1990s, the balance of these historical sectors was profoundly affected. The objective of this contribution is to analyze the cross-dynamics between the main Ivorian cash crops (cocoa, coffee, cotton, and cashew nuts) from 1960 to 2013. It also analyzes the agricultural changes that took place in the country during this period. The methodology adopted is based on both documentary research and field research. The documentary research allowed for the consultation of various documents relating to this subject. The field research was carried out based on an interview with twelve stakeholders in the cashew sector in the production areas (Bako, Korhogo and Bondoukou). Data processing showed that between 1960 and 2013, Côte d'Ivoire experienced an agricultural restructuring marked by the diversification of cash crops. While cocoa remains the dominant crop, the rise of cashew and the resilience of cotton and coffee have changed territorial and social dynamics.

Keywords: Agriculture, Cashew, Cocoa, Coffee, Ivory Coast, Cotton.

INTRODUCTION

Au lendemain de son indépendance en 1960, la Côte d'Ivoire engage une politique de développement axée principalement sur l'agriculture d'exportation. Le cacao et le café deviennent les emblèmes de cette prospérité agricole et ont été rejoints par le coton dans les zones nordiques. Ces cultures de rente structurent les espaces, les économies locales, les politiques publiques et les rapports sociaux. Toutefois, à partir des années 1990, une nouvelle culture entre en scène : l'anacarde, ou noix de cajou, dont l'essor spectaculaire vient reconfigurer les équilibres agricoles traditionnels. L'émergence de l'anacarde fait de cette culture un nouveau pilier de l'économie ivoirienne.

La période allant de 1960 à 2013 est ainsi marquée par des transformations profondes dans les systèmes de production, les choix des producteurs, la répartition géographique des cultures et l'organisation des filières. L'année 1960, début de cette étude, marque l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance. Elle prend fin en 2013 lorsque de grandes réformes ont été entreprises pour réorganiser les Filières Anacarde et coton. La croissance fulgurante de la filière anacarde, associée aux difficultés structurelles rencontrées par les autres cultures, soulève de nombreuses interrogations sur l'avenir de l'agriculture ivoirienne. La question centrale est la suivante : Comment les interactions entre les cultures de rente (cacao, café, coton et anacarde) ont-elles façonné les dynamiques agricoles, économiques et sociales en Côte d'Ivoire de 1960 à 2013 ? L'objectif de cet article est d'analyser les dynamiques croisées des principales cultures de rente (anacarde, cacao, café et coton) et les mutations agricoles qui ont eu lieu en Côte d'Ivoire entre 1960 et 2013.

La méthodologie utilisée pour mener cette étude est basée sur la recherche documentaire et l'enquête de terrain. La recherche documentaire nous a permis de consulter divers documents relatifs à ce sujet. Nous avons consulté des revues scientifiques, des thèses, des rapports des structures techniques telles que le CNRA et du Ministère de l'Agriculture. Cette phase nous a permis de recueillir des données qualitatives et quantitatives pour mieux cerner le sujet. Quant à l'enquête de terrain, un questionnaire a été administré à 12 acteurs (producteurs, commerçants et exportateurs) de la filière anacarde.

L'article s'organisera en trois grandes parties : (1) Les trajectoires historiques des principales cultures de rente ivoiriennes de 1960 à 1990 ; (2) L'émergence de l'anacarde et ses effets systémiques de 1990 à 2013 ; (3) Les recompositions agricoles, sociales et territoriales et les défis de durabilité.

1. Les trajectoires historiques des principales cultures de rente ivoiriennes (1960-1990)

En 1960, la Côte d'Ivoire adopte une stratégie de développement économique fondée sur la promotion de l'agriculture de rente. Fortement influencé par l'héritage colonial et par les objectifs de croissance rapide, le pays s'oriente vers une intensification de la production de matières premières destinées à l'exportation. Trois cultures principales vont jouer un rôle structurant : le cacao, le café et le coton. Ces produits deviennent des moteurs économiques et participent aussi à la transformation des espaces ruraux et à la redistribution des populations à travers les migrations internes.

1.1. Une économie agricole dominée par le cacao et le café

À son accession à l'indépendance, le 7 août 1960, la Côte d'Ivoire a affiché une volonté pour le cacao et le café qui étaient les principales sources de revenus pour les paysans des zones forestières. Ces deux cultures ont non seulement façonné le paysage économique, mais elles ont également eu un impact sur la société ivoirienne.

Introduit à la fin du XIX^e siècle dans la région d'Aboisso, au Sud-est de la Côte d'Ivoire, précisément en 1888, par les Français Arthur Verdier et Amédée De Brétignières (S. G. Adomon, 2014, p. 5), le cacao a connu une croissance rapide dans les années 1970. L'État ivoirien a très tôt compris le potentiel économique de cette culture et a mis en place une politique agricole proactive pour l'encadrer. Par exemple, la création de la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits Agricoles (CSSPPA)¹ a permis de protéger les agriculteurs contre les fluctuations des prix du cacao sur le marché international. Cette initiative a non seulement soutenu les producteurs, mais a également renforcé la confiance dans le secteur agricole.

Après le déclin de l'ancienne boucle du cacao, (à la fin des années 1970 et au début des années 1980) le gouvernement a investi dans l'aménagement de nouvelles zones agricoles, notamment dans l'Ouest forestier du pays, où des régions comme San Pedro, Soubré et Daloa sont devenues des centres de production de cacao. Ces investissements ont permis de diversifier les régions de culture, d'améliorer les infrastructures et d'augmenter la production. La Côte d'Ivoire représente environ 40 % de la production mondiale de cacao (A. M. Tano, 2012, p. 10) et en est le premier producteur mondial.

Le succès de la cacaoculture repose en grande partie sur la dynamique migratoire des populations ivoiriennes et non ivoiriennes qui pratiquent une agriculture extensive². En défrichant les forêts pour créer des champs de cacao, les exploitants étendent la frontière agricole. Ce processus contribue à l'augmentation de la production de cacao qui soutient l'économie nationale. Ainsi, la production du cacao est passée de 85 000 tonnes en 1961 à 1 448 992 tonnes en 2013 (Faostat, 2021), soit un taux d'évolution de 1604,69%³ sur cette période, illustrant l'importance de cette culture pour le pays. La dynamique migratoire et l'expansion des zones agricoles ont entraîné des changements significatifs dans les équilibres fonciers et sociaux. Les conflits autour des terres ont eu lieu entre les migrants et les populations autochtones. De plus, le défrichage des forêts a impacté la biodiversité et a provoqué des déséquilibres écologiques.

Dans les années 1970, le cacao devient le principal produit d'exportation de la Côte d'Ivoire. À cette époque, il représentait plus de 53,23 % du Produit Intérieur Brut (PIB) des cultures d'exportation du pays (L. E. Settie, 2014, p. 101.). Cette place centrale du cacao dans l'économie ivoirienne illustre son importance pour les ressources financières de l'État. Les revenus générés par la vente du cacao sur le marché mondial ont été utilisés pour financer diverses

¹ La Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles (CSSPPA), plus connue sous le diminutif CAISTAB, était l'organisme étatique ivoirien chargé de gérer les filières du coton, du cacao et du café à l'échelle nationale, de sa création en 1964 jusqu'à son démantèlement en août 1999.

² Au lendemain de son indépendance, pour accélérer le développement économique du pays, les autorités ivoiriennes ont mis en place une politique de prix rémunérateurs et attractifs qui incitait à la production, et elles ont poursuivi la politique de migration de main-d'œuvre de l'époque coloniale pour favoriser l'expansion des exploitations agricoles, notamment celles du binôme café-cacao.

³ Selon notre calcul à partir des chiffres de Faostat.

infrastructures, des services publics et des projets de modernisation (routes, écoles, hôpitaux...).

Depuis 1977, la Côte d'Ivoire est devenue le premier producteur mondial de cacao, dépassant ainsi le Ghana qui occupait cette place. Cependant, la crise des années 1980 caractérisée par la chute de plus de 40% des cours du cacao a inversé le résultat du solde commercial qui était excédentaire dans les années 1970 (S. G. Adomon, 2014, p. 11). Par ailleurs, ce système était confronté à plusieurs maux comme entre autres : la multiplication des contrôles en bordure des champs, la corruption et l'augmentation du volume de la dette de la CAISTAB vis-à-vis des exportateurs et banquiers. Pour éviter tout défaut de paiement, la Côte d'Ivoire a cédé aux contraintes de l'ajustement structurel.

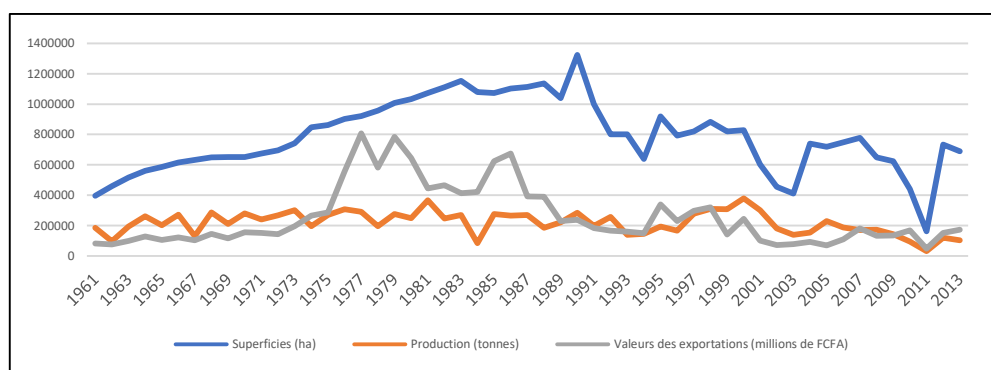
En effet, sur le plan macro-économique national, le niveau de production fait que l'économie cacaoyère fournit environ 40 % de recettes d'exportation et contribue pour 10 % à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB). Au plan social, ce sont environ 600.000 chefs d'exploitation qui animent l'appareil de production, faisant ainsi vivre environ 6.000.000 de personnes des revenus du cacao (S. G. Adomon, 2014, p. 13).

Cependant, la forte dépendance au cacao rend la Côte d'Ivoire vulnérable aux fluctuations du marché international. Les prix du cacao varient considérablement en fonction de divers facteurs tels que les conditions climatiques, la demande mondiale et les décisions politiques des pays consommateurs. Par conséquent, lorsque les prix chutent, l'économie ivoirienne en souffre gravement et entraîne des pertes de revenus pour les agriculteurs et des difficultés financières pour l'État.

En ce qui concerne le café, historiquement, c'est avec cette culture que la Côte d'Ivoire fait son entrée dans l'économie du marché (CNRA, 2021, p. 1.). À son indépendance en 1960, le pays produisait déjà 185 500 tonnes de café marchand, contre 90 000 tonnes de cacao (O. D. Seudieu, 1996, p. 5). Cette production de café a culminé à plus de 320 000 tonnes à la fin de la décennie 1980, faisant du pays le premier producteur sur le continent africain, et le cinquième au plan mondial. Avec ce potentiel de production pour un verger estimé à 1 385 000 hectares, le café représente avec le cacao, l'ossature de l'économie nationale. Jusqu'à la crise qui a commencé à la fin des années 1980⁴, la production du café générait annuellement un flux de recettes régulier pour les paysans d'environ 120 milliards de F CFA (O. D. Seudieu, 1996, p. 5) par an grâce à un système de prix garanti par la CSSPPA.

⁴ La crise des années 1980 en Côte d'Ivoire correspond à une période charnière de l'histoire économique, sociale et politique du pays. Elle marque la fin de ce que l'on appelait le « miracle ivoirien » qui désignait la forte croissance économique que le pays avait connue entre les années 1960 et 1970. Cette crise a été causée la chute des cours du café et du cacao à partir de 1978-1979 et qui s'est accentuée dans les années 1980.

Graphique 1 : Évolution des superficies, de la production et des valeurs des exportations du café de 1961 à 2013



Source : ww1.faostat.org, consulté le 2 mars 2021 à 22h47min.

Le graphique 1 montre que le café a connu une évolution au niveau des superficies, des volumes de la production et des valeurs des exportations de 1961 à 2013. Les superficies sont passées de 396 000 ha en 1961 à 1 323 900 ha en 1990. Depuis cette date, les superficies ont baissé jusqu'à atteindre 689 759 ha en 2013. Quant à la production, elle connaît une évolution remarquable de 1961 à 1981 en passant de 185 500 tonnes à 366 839 tonnes, soit une évolution de 97,75%⁵ sur cette période. Les valeurs des exportations du café ont connu une augmentation de 1961 à 1977 où elles sont passées de 81 727 millions de F CFA à 808 364 millions de F CFA. Les valeurs des exportations ont commencé à partir de 1979 pour atteindre 173 194 F CFA en 2013.

La tendance baissière au niveau du café est due à plusieurs facteurs dont la fluctuation des prix sur le marché mondial. Le prix est passé de 400 Fcfa/kg à 50 F CFA/kg, voire 25 Fcfa (D. Diarrassouba, O. G. Gnabro, 2020, p.74). À cela il faut ajouter les maladies des plants de café (la trachéomycose, les anthracnoses...), les conditions climatiques défavorables et la concurrence internationale des pays comme le Vietnam et le Brésil qui ont développé des pratiques agricoles modernes et ont réussi à produire du café à des coûts inférieurs.

De ce qui précède, il ressort que le café était l'un des piliers de l'économie ivoirienne car il représentait une part significative des exportations du pays. Ce succès initial était soutenu par la Caisse de Stabilisation et de Soutien au Prix des Produits Agricoles (CSSPPA), des projets de vulgarisation agricole, ainsi que des prêts accordés aux producteurs. Cependant, il a subi une baisse progressive de production à partir des années 1980. Ce qui a entraîné la diminution des revenus des producteurs. Les caféiculteurs ivoiriens, qui dépendent des revenus générés par la vente de leur récolte, ont été confrontés à des défis financiers. Beaucoup d'entre eux ont abandonné la culture du café pour se tourner vers d'autres cultures plus rentables, comme le cacao ou les cultures vivrières.

1.2. Le coton : levier de développement des zones septentrionales

La culture du coton en Côte d'Ivoire représente une activité agricole essentielle, surtout dans les régions du Nord du pays. Introduite pendant l'époque coloniale, cette culture a rapidement

⁵ Selon notre calcul à partir des chiffres de Faostat.

pris de l'ampleur et est devenue un véritable moteur de développement économique et social pour de nombreuses communautés du Nord de la Côte d'Ivoire.

Cependant, il faut attendre les années 1960 pour voir l'introduction de la variété *Allen* au rendement dix fois supérieur à celui du coton Mono qui « va préparer l'adoption du plan coton dans le Nord du pays en culture pluviale intensive » (L. E. Settie, 2014, pp. 84-85). Dans les années 1970, le coton s'est imposé comme une culture de rente essentielle dans les régions savanicoles du Nord de la Côte d'Ivoire, notamment à Korhogo, Boundiali et Ferkessédougou. Le coton représente une opportunité de développement pour ces zones moins favorisées. L'introduction de cette culture a été motivée par deux objectifs principaux : réduire les inégalités régionales et diversifier les sources de revenus agricoles. Le premier objectif concerne l'intégration du Nord de la Côte d'Ivoire dans le processus de développement national. En promouvant la culture du coton, l'État ivoirien cherche à dynamiser l'économie locale et à offrir aux agriculteurs du Nord une alternative viable aux pratiques agricoles traditionnelles. En favorisant l'implantation des coopératives de coton, les producteurs peuvent bénéficier d'un soutien technique, de formations et d'un accès facilité aux marchés. Le deuxième objectif vise à diversifier les revenus agricoles dominés par la culture du cacao et du café. La dépendance à ces deux cultures expose les agriculteurs à des fluctuations de prix sur le marché international. En intégrant le coton dans leur système de production, les agriculteurs peuvent stabiliser leurs revenus et mieux gérer les risques économiques.

Dans ses politiques de rééquilibrage des disparités régionales, l'État de Côte d'Ivoire a encouragé la culture du coton dans le Grand-nord (Korhogo, Ferkessédougou, Odienné, Dabakala, Katiola, Boundiali, Mankono, Bouaké, Bondoukou, Bouna) (M. L. Da, 2016, p.98). C'est alors que le secteur cotonnier a constitué un enjeu stratégique pour l'économie des zones de savane de la Côte d'Ivoire. Il a connu un développement continu depuis 1974 avec une production atteignant le niveau de 402 000 tonnes en 1999-2000 (Ministère de l'Agriculture, 2013, p.2). En effet, communément appelé « l'Or Blanc », le coton fut pendant longtemps le 3^{ème} produit d'exportation de la Côte d'Ivoire après le binôme café-cacao. Il représentait 7% des recettes d'exportation de la Côte d'Ivoire et a contribué à hauteur de 1,7% au Produit Intérieur Brut (PIB) en 2000. Les recettes d'exportation qui était estimées en 2000 à 120 milliards de F CFA sont passées à moins de 100 milliards de F CFA en 2010 (M. L. Da, 2016, p.98).

Malgré une telle performance, la filière a subi un abandon de la part des paysans au profit de l'anacarde pour plusieurs raisons. La baisse des prix d'achat aux producteurs, la mévente des produits et la cherté des intrants ont été les principales raisons de l'abandon de la culture du coton.

Dans les années 1980, des difficultés apparurent au niveau de la filière Coton. Elles sont liées entre autres à l'incapacité de l'État à remplir ses engagements vis-à-vis des Sociétés d'État de façon générale et en particulier de la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT), à la baisse de la productivité, à la chute des cours mondiaux de la fibre de coton et aux conflits avec les organisations de producteurs (P. W. Yéo et *al.*, 2019, p. 464).

Ces difficultés ont conduit à libéralisation de la filière coton qui a eu un impact positif sur la production cotonnière avec un pic de 402 367 tonnes au cours de la campagne 1999-2000 (Ministère de l'Agriculture, 2013, p. 98). Cependant, les constats faits sur le terrain ont montré que les efforts des producteurs n'ont pas été récompensés car leur désir de capter une plus grande partie des revenus issus de la vente du coton-graine a été vain. Seules les industries textiles et commerciales ivoiriennes et françaises ont bénéficié de cette révolution cotonnière (S. Y. Koffi, 2013, p. 9). Tous ces facteurs ont justifié la mise en place d'un processus de libéralisation de la filière coton qui a eu lieu en 1998 en Côte d'Ivoire.

Les réformes mises en place étaient liées à la réduction des subventions et à la fixation participative des prix qui devait prendre en compte le coût des semences, des insecticides et des engrais. Cette situation a créé d'énormes préjudices chez les producteurs de coton qui ont travaillé à perte.

Après la vente, les paysans pouvaient se retrouver avec des dettes énormes, et leur solde était déficitaire, car ils devaient encore rembourser à la CIDE. En conséquence, les paysans ne pouvaient plus faire des économies et des bénéfices. Dès cet instant, ils ont opté pour l'abandon de cette culture dont le coût de production était très élevé par rapport au coût de vente.

La baisse du prix d'achat aux producteurs s'explique par le fait que les pays développés (notamment les USA et les pays de l'Union Européenne) subventionnaient leurs producteurs, ce qui leur a permis de faire une meilleure production. Le déséquilibre induit par cette situation sur le marché international s'est fait au détriment des producteurs africains en général et particulièrement des producteurs ivoiriens.

Le coton étant une culture annuelle qui impose plusieurs travaux de labour, le recours aux semences, l'épandage des produits phytosanitaires et aux engrais, les charges imposées par la production amenuisent le revenu des producteurs qui restent le plus souvent débiteurs auprès des sociétés coopératives. En plus des difficultés rencontrées au niveau de la libéralisation de la filière coton, il y a également la crise socio-politique de 2002⁶ et la réorientation agricole qui ont eu un impact sur cette filière.

1.3. Un modèle agricole productiviste et ses limites

Entre 1960 et 1990, l'agriculture ivoirienne s'est développée selon un modèle productiviste orienté vers l'exportation. Ce modèle a été soutenu par l'État qui jouait un rôle clé dans la planification économique et la régulation des prix (É. Leonard, 1997, p. 81). Cela a permis à la Côte d'Ivoire de se positionner comme la première puissance agricole d'Afrique de l'Ouest et de devenir un acteur majeur sur les marchés internationaux, surtout pour des produits comme le cacao, le café et le coton. Le modèle productiviste repose sur l'idée que la maximisation de la production est essentielle pour assurer le développement économique. En Côte d'Ivoire, cette stratégie a entraîné une augmentation des rendements des cultures. Les agriculteurs ont adopté des techniques modernes et ont utilisé les engrais et les pesticides pour accroître leur production. De plus, l'État a investi dans les infrastructures rurales, comme les routes et les installations de stockage pour faciliter l'exportation des produits agricoles (FMI, 2009, www.elibrary.imf.org). Ainsi, la Côte d'Ivoire est devenue l'un des principaux exportateurs de cacao au monde, alimentant ainsi une économie en pleine croissance (FMI, 2009, www.elibrary.imf.org). Cependant, ce modèle présente des limites qu'il est important de souligner. Premièrement, la dépendance excessive à l'exportation expose l'économie aux fluctuations des prix mondiaux. Lorsque les prix du cacao, du café et du coton chutent sur le marché international, les producteurs reçoivent moins d'argent pour leur récolte. Cette chute des prix n'affecte pas seulement les producteurs, mais également les communautés et l'économie du pays dans son ensemble. Par exemple, lors de la crise mondiale de 2008⁷, de

⁶ La principale zone de production du coton (Nord du pays) était occupée par la rébellion de 2002. Les camions transportant les intrants d'Abidjan vers les zones occupées subissaient des taxes ou étaient détournés vers d'autres destinations. Cette situation a entraîné une insuffisance des intrants qui a provoqué la hausse des prix. Cela a découragé qui ont commencé à abandonner la culture du coton entraînant ainsi la baisse de la production.

⁷ La crise économique mondiale de 2008, aussi appelée crise des subprimes a commencé aux États-Unis avec des prêts immobiliers risqués et s'est propagée au monde entier à cause de l'interdépendance financière. Déclenchée par une bulle immobilière et des produits financiers complexes, elle a culminé avec la faillite de la banque Lehman Brothers en septembre 2008, provoquant une récession mondiale, une forte hausse du chômage et une crise de

nombreux producteurs ivoiriens ont souffert de la baisse des prix, ce qui a entraîné une diminution de leurs revenus et de leur qualité de vie. Deuxièmement, le modèle productiviste a souvent négligé la durabilité environnementale. L'utilisation excessive d'engrais et de pesticides a conduit à la dégradation des sols et à la pollution de l'eau. Ces pratiques, tout en augmentant la production à court terme, mettent en danger l'avenir de l'agriculture en Côte d'Ivoire. Les agriculteurs sont de plus en plus confrontés à des problèmes de sol épuisé et à la nécessité de trouver des moyens d'agriculture durable (A. Yapi & Monde, 2020, p. 56-60).

2. L'émergence de l'anacarde et ses effets systémiques (1990-2013)

À partir des années 1990, l'économie agricole ivoirienne entre dans une période de recomposition marquée par la recherche de nouvelles alternatives aux cultures de rente traditionnelles (cacao, café, coton), fragilisées par plusieurs facteurs, notamment la volatilité des marchés internationaux, l'usure des sols, la libéralisation des filières. C'est dans ce contexte d'incertitude que l'anacarde, jusqu'alors marginale, connaît une ascension fulgurante, au point de devenir, en moins de trois décennies, l'une des principales cultures de rente du pays.

2.1. La genèse et l'extension géographique de la culture de l'anacarde

La culture de l'anacarde a été introduite en Côte d'Ivoire dans les années 1959-1960. À cette époque, l'objectif principal était de reboiser les zones nordiques du pays, qui étaient menacées par la désertification. En plus d'être une plante à fruits, l'anacarde joue un rôle crucial dans la lutte contre l'érosion des sols, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement.

Au fil des années, l'anacarde qui était jadis perçu comme une simple culture de complément a gagné en importance économique. Progressivement, l'anacardier a présenté des avantages socio-économiques qui se sont caractérisés par la recherche de la production fruitière en vue d'en tirer des dividendes (S. Ouattara, 2025, p.13). En effet, l'intérêt économique de l'anacarde est apparu réellement à partir des années 1968 quand les premiers achats ont été réalisés. En 1972, les vergers de la Société d'Assistance Technique de Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire (SATMACI) ont été confiés à la Société de Développement des Fruits et des Légumes (SODEFEL) qui les a transformés en plantations fruitières destinées à la production de noix de cajou grâce à l'éclaircissage et au recépage (S. Ouattara, 2025, p.73). Ce qui a conduit aux premières activités de commercialisation et de transformation.

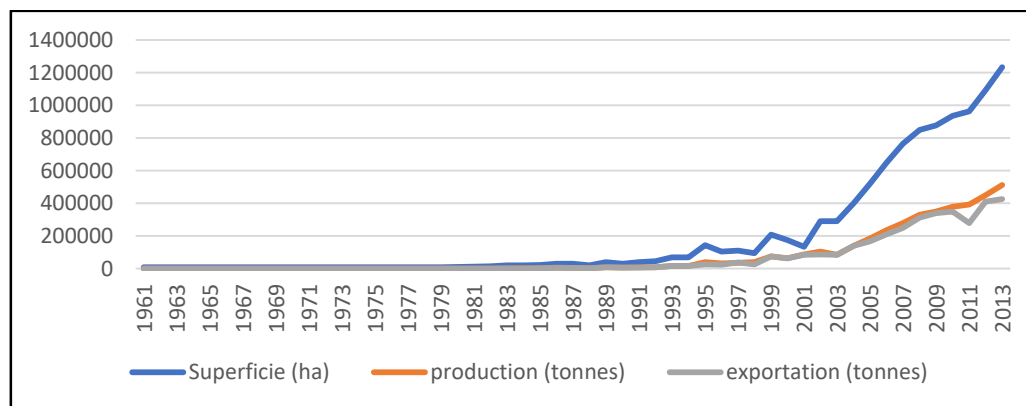
L'intérêt commercial pour la noix de cajou a favorisé la création de la Société de Valorisation de l'Anacarde du Nord (SOVANORD) en 1972 pour assurer la commercialisation et celle de l'Anacarde Industrie de Côte d'Ivoire (AICI) en 1975 pour la transformation de la noix de cajou (Ministère de l'Agriculture, 1986, p. 15).

À partir de 1990, la Côte d'Ivoire a traversé une période de crise économique particulièrement difficile, surtout dans le secteur du coton. Ce contexte difficile a conduit les populations rurales à chercher des alternatives pour améliorer leur situation économique. C'est ainsi qu'elles se sont tournées vers la culture de l'anacarde, une plante dont les potentiels économiques étaient alors sous-exploités. L'anacarde offre de nombreuses opportunités tant pour la consommation locale que pour l'exportation (S. Ouattara, 2025, p.135).

confiance sur les marchés financiers. Cette crise a eu des impacts indirects sur la Côte d'Ivoire, notamment à travers la baisse des cours des matières premières et la dégradation de la situation économique.

L'une des motivations principales pour ce changement a été l'ouverture croissante du marché asiatique, notamment en Inde et au Vietnam. Ces pays sont devenus de grands transformateurs et consommateurs de noix de cajou, stimulant ainsi la demande au niveau mondial.

Graphique 2 : Évolution des superficies, de la production et des exportations de noix de cajou de 1961 à 2013



Source : ww1.faostat.org, consulté le 2 mars 2021 à 22h47min.

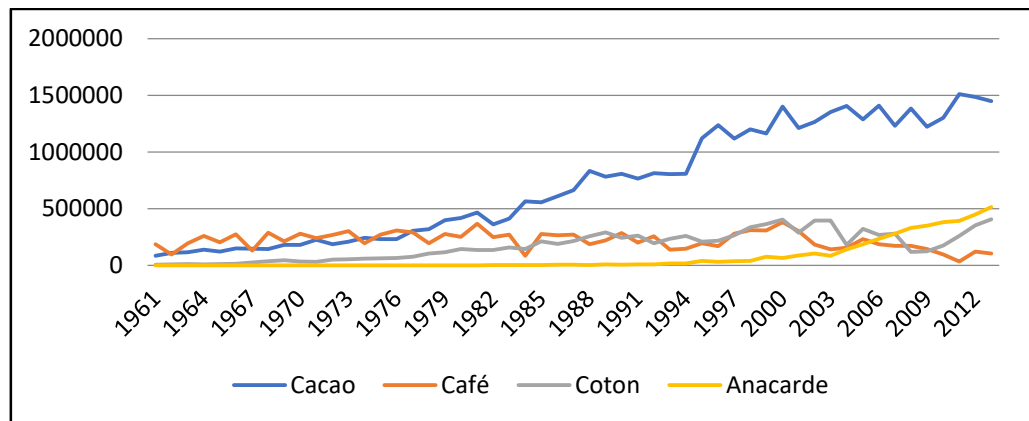
Le graphique 2 montre que les superficies cultivées d'anacarde en Côte d'Ivoire ont évolué et sont passées de 8000 ha à 1 234 559 ha en 2013. Il y a donc une augmentation exponentielle de la superficie sur une période d'un peu plus de 50 ans. Cette croissance témoigne d'un fort engouement pour la culture de l'anacarde, surtout à partir des années 1990 et 2000, en réponse à la crise des cultures traditionnelles (cacao, café et coton) et à la volonté de diversification agricole. L'anacarde est devenu une culture stratégique, particulièrement dans le Nord du pays.

La production de noix de cajou en Côte d'Ivoire a également connu une évolution remarquable de 1961 à 2013 où elle est passée de 400 tonnes à 513 289 tonnes. Cette explosion s'explique par l'augmentation des superficies cultivées, l'implication de nombreux petits producteurs et une amélioration progressive des rendements.

Le graphique montre aussi que les premières exportations ont commencé en 1977 avec 35 tonnes pour atteindre 426 297 tonnes en 2013. Cette forte évolution des exportations de noix de cajou en Côte d'Ivoire montre que la production n'est pas seulement destinée à la consommation locale : la Côte d'Ivoire est devenue un acteur majeur sur le marché mondial de la noix brute. À partir des années 2000, les exportations s'intensifient et la Côte d'Ivoire devient 1er exportateur mondial de noix de cajou brutes en 2011.

La croissance simultanée des trois courbes montre que la filière anacarde a connu une véritable transformation structurelle en Côte d'Ivoire. D'abord marginale, elle est devenue, au fil des années, une culture de rente majeure. Le développement de la filière Anacarde a permis une meilleure intégration des zones rurales du Nord au circuit économique national et une diversification des sources de revenus pour les agriculteurs. Cependant, le faible taux de transformation locale qui était de 6% en 2013 (S. Ouattara, 2025, p. 170) indique que la majorité des noix sont exportées brutes, ce qui limite la valeur ajoutée captée par l'économie nationale.

Graphique n°3 : Évolution de la production (tonnes) du cacao, du café, du coton et de l'anacarde de 1961 à 2013.



Source : ww1.faostat.org, consulté le 2 mars 2021 à 22h47min.

L'analyse du graphique 3 montre que de 1961 à 2013, toutes ces cultures ont connu une évolution au niveau de la production. En effet, le cacao, qui occupait la 2^{ème} place en 1961 (avec 85 000 tonnes) après le café (1^{er} avec 185 500 tonnes), a rapidement occupé la première place à partir de 1977 jusqu'en 2013 avec 1 448 992 tonnes. Le café qui occupait la première place en 1961 avec 185 500 tonnes s'est retrouvé en 4^{ème} position en 2013 avec 103 743 tonnes. Quant à l'anacarde, sa production a également évolué, passant de 400 tonnes en 1961 à 513 289 tonnes en 2013 où il se place en 2^{ème} position derrière le cacao. Ce qui montre l'émergence de l'anacarde dans l'agriculture ivoirienne.

Quels sont les facteurs qui expliquent le succès de l'anacarde ?

2.2. L'anacarde : un produit agricole à forte rentabilité et à faible intensité en intrants

L'anacarde est devenu un produit agricole de choix pour de nombreux producteurs ruraux du Nord ivoirien. Plusieurs facteurs contribuent à son succès, en particulier sa rentabilité élevée et sa faible intensité en intrants. Cette culture se distingue par ses avantages économiques qui sont particulièrement bénéfiques pour les petits exploitants. Tout d'abord, l'un des éléments clés du succès de l'anacarde réside dans le rapport coût/rendement qu'il offre. Les prix d'achat de l'anacarde est passé de 65 FCFA /kg en 1991 à environ 350 FCFA/kg en 2000 (S. Ouattara, 2025, p.138.), soit un taux d'évolution de 438,46%. Contrairement à d'autres cultures comme le coton ou le café, l'anacarde nécessite moins d'intrants, tels que les engrais et les pesticides. Cela permet aux agriculteurs de réduire leurs coûts de production. De plus, une fois que les arbres sont matures, leur entretien demande relativement peu de main-d'œuvre, ce qui allège la charge de travail des producteurs. Ensuite, les revenus générés par la culture de l'anacarde sont souvent plus stables au fil des ans par rapport à d'autres cultures. Bien que le prix de vente des noix de cajou puisse fluctuer, les producteurs constatent généralement que les revenus qu'ils tirent de leur production sont moins sujets à des variations extrêmes (Ministère de l'Agriculture, 2013, p. 4). Cela est particulièrement vrai pour les petits producteurs qui dépendent souvent d'une culture unique pour leur subsistance. De plus, l'anacarde a un potentiel de marché en croissance. L'augmentation de la demande pour les produits à base de noix de cajou sur le marché international offre de belles opportunités aux producteurs. Les consommateurs sont de plus en plus conscients des bienfaits nutritionnels des noix de cajou, ce qui booste leur popularité et renforce l'économie locale (S. Ouattara, 2025, p.138.).

En outre, l'anacarde peut être associé à d'autres cultures vivrières durant les premières années de croissance des plants. L'association de l'anacarde avec d'autres cultures vivrières représente une stratégie importante pour améliorer la sécurité alimentaire et économique des agriculteurs (S. Ouattara, 2025, p.141). En utilisant des méthodes d'agriculture intercalaire, les paysans peuvent diversifier leurs productions, réduire leur vulnérabilité et tirer parti de l'agriculture de manière plus optimale.

Cependant, malgré la croissance rapide de la filière anacarde, le secteur n'a pas bénéficié d'un encadrement institutionnel adéquat dans ses débuts. Avant la création du Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA) en 2013, le marché était dominé par des commerçants informels. Ces acteurs peu régulés ont conduit à des circuits d'exportation mal organisés, ce qui a engendré des pertes de valeur ajoutée et des revenus insuffisants pour les producteurs (Ministère de l'Agriculture, 2013, p. 3).

2.3. Les Effets territoriaux et sociaux

L'expansion géographique de la culture de l'anacarde a entraîné des reconfigurations importantes dans l'occupation de l'espace rural. Dans le Nord et le Centre, elle a souvent remplacé le coton, jugé trop contraignant en intrants et trop exposé aux fluctuations des cours (Y. S. Koffi et al, 2019, p. 9). Dans l'Ouest et le Centre-Ouest, elle entre en concurrence directe avec le cacao, avec pour conséquence une pression accrue sur le foncier agricole. Dans de nombreuses localités, l'installation de plantations d'anacardières à long cycle de vie entraîne une forme de verrouillage foncier, réduisant l'accès aux terres pour les cultures vivrières ou pour les générations futures. Les conflits entre autochtones et migrants, souvent anciens, se trouvent ravivés par la montée en valeur économique des terres (A. J.-P. Koutoua et al, 2020, p.6477). Par ailleurs, la monoculture de l'anacarde commence à poser des problèmes environnementaux (déforestation, perte de biodiversité), et compromet parfois la rotation culturale.

Sur le plan social, la montée en puissance de l'anacarde a permis à de nombreux petits producteurs d'améliorer leurs revenus et leur niveau de vie (S. Ouattara, 2025, p.263). Dans certaines zones du Nord, cette culture a été un vecteur de développement local (accès à l'éducation, santé, investissement dans le petit commerce). Elle a également permis une relative autonomisation de certaines femmes, notamment dans les activités de collecte et de transformation artisanale des noix de cajou.

Cependant, les inégalités persistent. Les femmes restent souvent cantonnées à la main-d'œuvre faiblement rémunérée. Les jeunes ont parfois des difficultés à accéder au foncier pour planter leurs propres vergers. De plus, l'organisation de la filière reste encore incomplète, avec une faible structuration des coopératives, un accès irrégulier à l'information sur les prix, et une dépendance aux commerçants intermédiaires (S. Ouattara, 2025, p.276).

3. Les recompositions agricoles, sociales et territoriales et les défis de durabilité

L'expansion rapide de la culture de l'anacarde à partir des années 1990, dans un contexte de crise ou de stagnation des autres cultures de rente (cacao, café, coton), a contribué à une transformation profonde des territoires agricoles ivoiriens. Ces mutations, ont redessiné les équilibres spatiaux, modifié les hiérarchies sociales, mis à l'épreuve les systèmes fonciers et suscité de nouvelles interrogations sur la durabilité de l'agriculture de rente dans le pays.

3.1. La reconfiguration des paysages agricoles et la diversification régionale

L'émergence de l'anacarde s'est traduite par une redéfinition des territoires agricoles. Alors que le cacao et le café étaient traditionnellement associés au Sud forestier, et le coton aux savanes du Nord, la noix de cajou a investi un espace plus large, couvrant progressivement une vaste bande centrale allant du Nord-est au Centre-ouest. Cette expansion a remodelé les zonages agricoles et a bouleversé les répartitions classiques des cultures de rente (K. Silué et *al*, 2020, p. 146). Le Nord, longtemps marginalisé dans la répartition des revenus agricoles, a vu naître de nouveaux pôles de richesse agricole, notamment dans les régions de Korhogo, Boundiali et Bouna. Par ailleurs, des zones historiquement dominées par le cacao, comme Bouaflé ou Dimbokro, voient aujourd'hui coexister plusieurs cultures de rente, ce qui complexifie les logiques foncières et oblige les agriculteurs à redéfinir leurs priorités productives. Cette diversification spatiale a permis, dans certains cas, une meilleure résilience des exploitations face aux aléas des marchés. Toutefois, elle a également favorisé la spécialisation de régions entières autour d'une seule culture, avec le risque d'une nouvelle dépendance, cette fois à la filière anacarde (K. Silué et *al*, 2020, p. 146).

3.2. Les pressions foncières et les nouvelles tensions sociales

L'essor de l'anacarde, plante pérenne à cycle long, a entraîné une forme de "verrouillage" foncier : les terres mises en culture avec des anacardiens deviennent difficilement accessibles pour d'autres usages agricoles pendant plusieurs décennies. Ce phénomène a ravivé d'anciens conflits autour de l'accès à la terre, notamment entre populations autochtones et allochtones (migrants internes) (A. J.-P. Koutoua et *al*, 2020, p.6477), dans un contexte marqué par l'absence de cadastre clair et la prédominance du droit coutumier. Par ailleurs, les jeunes ruraux, souvent sans droits fonciers sécurisés, peinent à accéder aux ressources nécessaires pour lancer leur propre exploitation d'anacarde. De même, les femmes, pourtant très présentes dans les travaux agricoles et les activités de transformation, se trouvent souvent exclues de la propriété foncière, limitant ainsi leur autonomie économique. Ces tensions sociales, parfois latentes, sont exacerbées par l'arrivée de nouveaux acteurs (commerçants, investisseurs, transformateurs) attirés par la rentabilité de l'anacarde, ce qui accroît la pression sur le foncier et renforce les inégalités locales (F. Ruf et *al*, 2019, p. 12).

3.3. Les défis environnementaux : entre opportunité et surexploitation

La culture de l'anacarde est parfois présentée comme une alternative écologique aux cultures intensives, en raison de sa résistance à la sécheresse et de sa faible consommation d'intrants (P. W. Yéo et *al*, 2019, p. 470). Toutefois, son développement extensif, souvent au détriment des jachères ou des forêts résiduelles, a des impacts écologiques préoccupants. Dans plusieurs régions du Nord et du Centre, l'implantation massive d'anacardiens a conduit à une régression de la biodiversité, une fragmentation des écosystèmes et une diminution des terres consacrées aux cultures vivrières (S. Ouattara, 2025, p.232). L'absence de pratiques agroécologiques et la recherche de rendements rapides ont entraîné une baisse de la fertilité des sols et une vulnérabilité croissante aux aléas climatiques (sécheresse, érosion). Enfin, la transformation artisanale de la noix de cajou pose également des problèmes environnementaux et sanitaires. Souvent réalisée dans des conditions précaires, cette transformation entraîne des pollutions en

raison des coques brûlées et expose les travailleurs à des risques de brûlures chimiques causées par l'acide anacardique⁸ (Banque Mondiale, 2023, p. 255).

CONCLUSION

Depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960, l'agriculture de rente a constitué le socle de l'économie nationale, assurant à la fois des recettes d'exportation, des emplois ruraux et une structuration territoriale durable. Le cacao, le café et le coton, symboles de la première phase de modernisation agricole, ont forgé pendant plusieurs décennies une géographie économique contrastée mais relativement stable, où chaque région semblait vouée à une culture dominante. Toutefois, à partir des années 1990, l'anacarde, culture marginale, est devenu en moins de trente ans un levier majeur de transformation agricole, bousculant ainsi les cultures traditionnelles que sont le cacao, le café et le coton.

L'analyse des dynamiques croisées entre anacarde, cacao, café et coton invite ainsi à repenser les fondements du développement agricole en Côte d'Ivoire. Il ne s'agit plus de privilégier une culture au détriment des autres, mais de construire un système agroéconomique diversifié, résilient, écologiquement viable et socialement inclusif.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAMBA Ali, GBODJE Jean-François Aristide, KOUAME Kassi Joseph, DIAKITE Moussa, 2024, « Impact socio-économique du Binôme Coton-Anacarde dans le département de KANI au Nord de la Côte d'Ivoire », in *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, N° 93 pp. 171-187.
- Banque Mondiale, 2023, *Projet de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA) en Côte d'Ivoire : Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du sous-projet d'aménagement du Centre de Développement de Cajou (CDC) de Koflande dans la région du Bounkani*, Rapport Final, 328 p.
- Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), 2021, *Programme Café-Cola*, 3 p.
- DA Maximin Lucien, 2016, *La noix de cajou, un levier de développement local au nord-est de la Côte d'Ivoire, contribution au développement socialement durable : cas du district du Zanzan : Gontougo et Bounkani*, Paris, L'Harmattan, 638 p.
- DIARRASSOUBA Daouda, GNABRO Ouakoubo Gaston, 2020, « Les politiques étatiques pour le développement de la culture du café et du cacao en Côte d'Ivoire de 1957 à 1999 », *European Journal of Social Sciences Studies*, pp. 62-83.
- FMI, 2009, *Poverty Reduction Strategy Paper*, www.elibrary.imf.org.
- Food and Agriculture Organization of the United Nation (FAO), 2022, *Côte d'Ivoire Country Profile- Agriculture and Food Statistics*. Rome : FAO. 21 p.

⁸ L'acide anacardique est une substance chimique présente dans la coque de la noix de cajou. Il constitue un danger (brûlures et lésions cutanées) pour la santé des travailleurs qui décortiquent les noix de cajou sans gants ni équipements adaptés.

<https://www.fao.org/faostat/fr/#data>, consulté le 20 septembre 2020, à 21h 02min.

KOFFI Yao Simplicie, OURA Kouadio Raphaël (2019), Les facteurs de l'adoption de l'anacarde dans le bassin cotonnier de Côte d'Ivoire, *Cah. Agric.*, 24 p.

KOUTOUA Amon Jean-Pierre, ALOKO N'Guessan Jérôme, LOBA Akou Don Franck Valéry, 2020, la gestion du foncier au centre des conflits entre autochtones et migrants à Abouabou au Sud-est de la Côte d'Ivoire, in *Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique*, pp.6477 - 6488.

Leonard Éric, 1997, « Les politiques vivrières en Côte d'Ivoire entre mythe de la révolution verte et logique de l'État rentier », in *Les paysans, l'état et le marché*, Éditions de la Sorbonne, p. 81-96

Ministère de l'Agriculture, 1986, *Possibilités de développement de la production d'anacarde en Côte d'Ivoire (production, commercialisation, transformation)*, SEDES, Paris, 155 p.

Ministère de l'Agriculture, 2004, *Recensement national de l'agriculture 2001 : Filière Coton : situation actuelle et perspective de développement*, Direction des statistiques de la documentation et de l'informatique, 19 p.

Ministère de l'Agriculture, 2004, *Recensement national de l'agriculture 2001 : Filière Anacarde : Situation actuelle et perspectives de développement*, Direction des statistiques de la documentation et de l'informatique, 13 p.

Ministère de l'Agriculture, 2013, *Atelier de validation du document d'opérationnalité de la réforme des filières coton et anacarde*, Sous-commission « Organisation des acteurs des filières coton et anacarde ». *Modalités de mise en place d'un nouveau mécanisme de commercialisation intérieure et extérieure et de fixation du prix bord champs des noix de cajou* Yamoussoukro, 13 p.

OUATTARA Salifou, 2025, *L'anacarde et le développement économique et social de la Côte d'Ivoire de 1959 à 2013*, Thèse unique de Doctorat d'Histoire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 381 p.

RUF François, KONÉ Siaka, BÉBO Boniface (2019), Le boom de l'anacarde en Côte d'Ivoire : transition écologique et sociale des systèmes à base de coton et de cacao, *Cah Agric* 28, 12 p.

SETTIÉ Louis Édouard, 2014, *L'ère de l'économie des plantations en Côte d'Ivoire : 1900-1983*, Paris, L'Harmattan, 120 p.

SEUDIEU Ouhoblé Denis, 1996, *Impacts de la production du café sur l'environnement en Côte d'Ivoire*, 43 p.

SILUÉ Karna, GBODJÉ Jean-François Aristide, DJAKO Arsène (2020), Dynamique spatiale de l'anacarde et problématique de la sécurité alimentaire dans la zone dense du Département de Korhogo (Nord-Côte d'Ivoire), *Revue Espace Géographique et Société Marocaine* n°32, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire), pp. 145-162

- YÉO Watagaman Paul, KOUAMÉ Dhédé Paul Éric, DJAKO Arsène (2019), Les facteurs de l'essor de la culture de l'anacarde dans la zone dense de Korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire) ; in *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes*, n° 6, p. 468
- Yapi Atto & Monde, 2020, « Évaluation du niveau de contamination du lac d'Adaou (Est de la Côte d'Ivoire) par les produits phytosanitaires », in *Dynamiques environnementales*, p. 56-60.